



Le Président

Nos références : DAJI n°2026-A92

- Vu la loi du 23 décembre 2016 portant adaptation du deuxième cycle de l'enseignement supérieur français au système Licence-Master-Doctorat ;
- Vu le code de l'éducation ;
- Vu les délibérations du conseil d'administration en formation plénière du 16 décembre 2025 ;

ARRÊTE

Article unique : La commission de recrutement en première année de master pour la mention Droit européen parcours Droit européen du marché et de la régulation est ainsi composée :

M. Francesco MARTUCCI, **Président**

M. Fabrice PICOD

À Paris, le 27 février 2026



Stéphane BRACONNIER